

Metz, le 2 mai 2022

COMMUNIQUE

Samedi 7 mai : Réunion d'information sur la fiscalité des travailleurs frontaliers

Le samedi 7 mai à 10h00, la Maison du Luxembourg de l'Eurométropole de Metz organise, en partenariat avec la section Metz-Thionville de l'OGBL (Confédération syndicale indépendante du Luxembourg), une réunion d'information à destination des travailleurs frontaliers. L'occasion d'obtenir toutes les informations sur la fiscalité en France et au Luxembourg.

Les personnes souhaitant obtenir des renseignements sur la fiscalité des travailleurs frontaliers applicable en France et au Luxembourg, sont invitées à participer à cette **réunion d'information sur la procédure de déclaration d'impôts**. Parmi les différents thèmes abordés : la déclaration d'obligation en France et non obligatoire au Lux, les critères appliqués pour qu'elle soit obligatoire, pourquoi faire une déclaration volontaire au Luxembourg ou un décompte annuel ? La date limite pour remplir sa déclaration au Luxembourg, les déductions fiscales appliquées suite à un mariage, un Pacs... L'occasion également de mieux comprendre la différence du mode de calcul entre l'ancienne convention bilatérale fiscale entre la France et le Luxembourg et la nouvelle !

La présentation sera suivie d'un temps d'échanges et de questions/réponses avec les usagers.

Samedi 7 mai de 10h à 12h

Réunion d'information sur la fiscalité en France et au Luxembourg

Maison de la Métropole - 1, place du Parlement de Metz

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EuromMetroMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | cvincent@eurometropolemetz.eu